

FORMATION EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELLES

Cette formation explique la démarche d'évaluation des risques professionnels, étape essentielle de la prévention selon le Code du Travail marocain. Elle vise à identifier, analyser et classer les risques afin de définir des actions de prévention adaptées sur les plans technique, humain et organisationnel. L'évaluation doit être mise à jour chaque année.

Les objectifs sont :

- Identifier les dangers et situations à risque ;
- Appliquer une méthode d'analyse structurée ;
- Évaluer les risques et établir un plan d'action d'amélioration.

La formation aborde la réglementation, les principes généraux de prévention, les notions de danger/risque, les acteurs de la prévention, la constitution et la mise à jour du Document Unique, ainsi que la démarche complète d'évaluation (analyse, identification, cotation, actions).

Elle inclut des exercices pratiques sur le terrain, dure **1 jour**, accueille jusqu'à **15 participants**, ne nécessite aucun prérequis et est validée par un QCM. Un support personnalisé et une attestation sont remis en fin de session. La session est animée par un **formateur expert en santé et sécurité au travail**.